n° 26 / février 07

statistiques en bref

Observatoire de la culture et des communications du Québec

LES DÉPENSES CULTURELLES DES MUNICIPALITÉS

PAR SERGE BERNIER[1]
DIRECTEUR, OCCQ

Objet de l'étude

L'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) présente son nouveau système de mesure des dépenses de fonctionnement[2] des villes au titre de la culture ainsi que les premiers résultats d'un projet pilote mené en collaboration avec 11 municipalités québécoises : Gatineau, Laval, Lévis, Longueuil, Montréal, Québec, Rimouski, Rouyn-Noranda, Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières. L'OCCQ est très reconnaissant envers les responsables de la culture de ces 11 municipalités qui ont consacré temps et efforts à la réalisation de ce projet[3].

Le comité consultatif sur les municipalités et administrations locales de l'OCCQ a établi comme priorité la mesure détaillée des dépenses des municipalités au titre de la culture. Il est vrai que les municipalités québécoises remettent déjà un rapport financier annuel au ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR), qui comporte certains renseignements comptables sur les dépenses culturelles. L'objectif de l'OCCQ est d'obtenir davantage de détails sur la nature de ces dépenses tout en ajoutant certaines dépenses culturelles non mentionnées dans le rapport du MAMR, par exemple les frais généraux. L'OCCQ a donc amorcé un projet dont le but premier est d'élaborer une méthode de mesure et d'en faire la mise à l'essai auprès d'un certain nombre de municipalités.

1. Avec la collaboration de Michel de la Durantaye et Marie-Ève Beaumier, de l'Université du Québec à Trois-Rivières, de Josée Monty, technicienne à l'OCCQ, et des membres du comité consultatif sur les municipalités et les administrations locales de l'OCCQ.
2. Ne comprend pas les dépenses du plan triennal d'immobilisations.
3. Nous soulignons également l'appui de Jacques Alméras et de Jean Perron qui ont apporté une contribution notable au démarrage du projet et à l'élaboration de la méthodologie.

Québec

2007-03763/

Faits saillants

- Les 11 municipalités ayant participé au projet pilote regroupent 54 % de la population québécoise[4]. Leurs dépenses culturelles sont de 353,2 millions de dollars en 2003 et de 371,2 millions en 2004.
- Les dépenses culturelles correspondent à 7,2 % de leur budget de fonctionnement en 2003 et en 2004.
- Environ 80 % de leur effort culturel est financé à même les contributions municipales, par exemple les impôts fonciers, et le solde (20 %) se partage à peu près également entre les subventions reçues des gouvernements provincial et fédéral et la vente de biens et services (tarification).
- Les bibliothèques constituent le domaine culturel le plus important, et de loin, au chapitre des dépenses.
- Les dépenses totales par habitant sont de 89,42 $ en 2003 et de 93,35 $ en 2004.
- Les bibliothèques des 11 municipalités achètent des livres, des périodiques et des enregistrements d'une valeur de 18,1 millions de dollars en 2003 et de 18,9 millions en 2004, ce qui représente 13,6 % de leur budget en 2003 et 13,5 % en 2004.
- Plus de 50 millions de dollars sont versés annuellement sous forme de subventions, de cachets d'artistes et d'honoraires.

Méthode, concepts et définitions

La méthode consiste essentiellement à retracer les dépenses, par catégorie, de chaque domaine culturel. Il ne s'agit pas d'un exercice comptable au sens strict, mais d'un instrument de mesure, aussi fiable que possible, applicable aux dépenses culturelles municipales au Québec. Dans toute la mesure du possible, la méthode reprend les données du MAMR pour mieux les détailler. Dans l'ensemble, les résultats obtenus par l'OCCQ sont tout à fait cohérents avec les données financières publiées par le MAMR au sujet des 11 municipalités concernées.

Nous avons respecté le Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec[5], utilisé par l'OCCQ dans tous ses travaux de production statistique. Cependant, nous avons dû regrouper certains domaines culturels, compte tenu de la capacité des 11 participants à retracer l'information. La méthode repose sur une approche pratique et applicable par tous, à partir des usages des professionnels de la gestion culturelle municipale chez la majorité des participants.

4. Les données de population proviennent des décrets du MAMR au 1er janvier 2003 et 2004.
5. Institut de la statistique du Québec, *Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec*, 2003, 141 p.

Le présent document ne fait état que des dépenses comptabilisées, quelles qu'elles soient. Ainsi, les services rendus non comptabilisés et toute autre dépense non comptabilisée n'ont pas fait l'objet d'une estimation et ne sont pas pris en compte.

Le projet consiste à ventiler les dépenses de fonctionnement par catégorie. En conséquence, les dépenses d'investissement ne sont pas colligées dans ce projet.

Les domaines culturels ou regroupements de domaines culturels suivants ont été retenus :

- Les bibliothèques. Les données de ce domaine sont en grande partie tirées du rapport annuel de gestion que les bibliothèques publiques autonomes fournissent au ministère de la Culture et des Communications.
- Les arts et lettres. Il s'agit d'un regroupement de domaines qui inclut les arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques, les arts de la scène, la littérature et le multimédia.
- Les festivals et événements culturels. On distingue les festivals et événements à caractère culturel proprement dits et les autres festivals et événements dont on ne retient que la composante culturelle.
- Les loisirs culturels et scientifiques – qui incluent la pratique en amateur – dans les domaines suivants : astronomie, arts visuels, chant devant auditoire, chant choral, conte, danse, écriture, généalogie, métiers d'art, musique instrumentale, photographie, théâtre, vidéo.
- Le patrimoine, l'art public et le design. Cette catégorie regroupe les dépenses relatives à l'exploitation de centres d'interprétation du patrimoine, institutions muséales, sociétés d'histoire et autres institutions publiques ou privées. On y inclut également les dépenses relatives à l'acquisition et l'entretien d'œuvres d'art originales conçues expressément pour être intégrées à l'architecture d'un édifice donné ou d'un lieu public donné (parvis, hall, parc, place publique, etc.).
- La conservation d'archives historiques. Comprend, d'une part, les dépenses consacrées à la préservation des archives historiques légales de la municipalité et les autres biens patrimoniaux non exploités (c'est-à-dire conservés et non accessibles au public de façon générale) dont la municipalité a la garde et, d'autre part, les coûts relatifs aux subventions versées à des centres privés de conservation, de restauration et d'exposition d'archives et autres artefacts historiques.
- Une catégorie intitulée « dépenses non réparties » regroupe les dépenses relatives à tous les domaines précités, sauf les bibliothèques, et que la municipalité ne pouvait détailler.

Quel que soit le domaine, les dépenses sont réparties par catégorie :

- Salaires et avantages sociaux. Correspondent au total des salaires versés (personnel régulier, contractuel et autres), y compris les avantages sociaux. Inclut les employés de la municipalité prêtés à une corporation si la municipalité continue à payer les salaires et avantages sociaux des personnes concernées durant la période du prêt.
- Subventions octroyées. Correspond au total des subventions versées sans contrepartie de la part de la personne ou du groupe receveur. Dans les cas où une subvention est octroyée de façon globale à un événement comportant un volet culturel, ne comprend que le montant correspondant au prorata du volet culturel dans l'ensemble de la manifestation (budget culturel/budget de l'événement). Inclut les subventions à un OBNL, par exemple un organisme de promotion touristique, à des fins culturelles uniquement (ex. : la promotion d'un événement culturel).
- Cachets d'artistes et honoraires. Correspond aux montants versés en cachets d'artistes ainsi que les montants versés en honoraires pour la production d'un bien ou service. Inclut les montants figurant à la comptabilité municipale pour l'octroi de mandats à des OBNL qui agissent pour et au nom de la ville lors d'activités culturelles (gestion de salle de spectacles, etc.). Seuls les montants figurant à la comptabilité municipale sont inclus et non la valeur totale des activités (revenus de billetterie, etc.) de l'OBNL.
- Achat de biens et services. Correspond aux dépenses en achat de biens et services, excluant l'entretien des immeubles.

- Autres dépenses. Correspond aux frais de locaux, crédits de taxes et quote-part versée aux organismes supramunicipaux. Les frais de locaux correspondent à la subvention indirecte qu'un organisme reçoit, soit en ne payant pas le loyer réel résultant de l'occupation d'un local appartenant à la municipalité, soit en l'occupant gratuitement. L'exemption (crédit) de taxes correspond aux montants de taxes non perçus par la municipalité auprès des organismes qui se sont prévalus des dispositions de la Loi sur la fiscalité municipale à cet égard. Les municipalités contribuent, au moyen de transferts (quote-part), aux dépenses des organismes supramunicipaux que sont les MRC et les communautés métropolitaines; ne comprend que les montants entièrement dédiés à des dépenses culturelles.
- Entretien des immeubles et autres services municipaux. Correspond aux dépenses au titre de la culture des autres services de la municipalité qui n'ont pu être réparties par catégorie de dépenses.

Deux autres catégories de dépenses ne sont pas réparties par domaine :

- Frais de financement et d'amortissement. Comprend le service de la dette (frais de financement et amortissement) lié à l'ensemble des activités culturelles.
- Frais généraux. Comprend le montant des frais généraux imputables à la culture; ce montant fait l'objet d'une estimation proportionnelle au poids des dépenses culturelles dans l'ensemble des dépenses de fonctionnement de la municipalité.

Nous publions ici les résultats de l'ensemble des 11 participants pour 2003 et 2004. Auparavant, l'OCCQ avait colligé les données de l'année 2002 qui ont servi au rodage et à la mise au point de l'outil de collecte. Les données de chaque municipalité sont recueillies en vertu de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (L.R.Q., c. I-13.011) et, de ce fait, il n'est pas permis de les diffuser individuellement.

Afin d'assurer la plus grande cohérence possible dans l'interprétation des concepts et des définitions, l'OCCQ a fourni à chaque répondant les services conseils d'un expert-comptable durant toute la démarche. La méthode a également fait l'objet de nombreuses discussions de groupe, pour en obtenir une interprétation uniforme et une application standardisée.

Les dépenses culturelles de fonctionnement

Des dépenses culturelles de 371,2 millions de dollars en 2004

Les 11 municipalités participantes au projet pilote comptent pour environ 54 % de la population[6] québécoise (tableau 1).

Leurs dépenses au titre de la culture sont de 353,2 millions de dollars en 2003 et de 371,2 millions en 2004. La progression d'une année à l'autre est de 5,1 %, ce qui est légèrement supérieur à l'augmentation de 4,0 % de l'ensemble des dépenses des 11 municipalités (tableau 2). Les dépenses culturelles se sont accrues plus rapidement que l'inflation[7] qui a progressé, au Québec, de 1,9 % de 2003 à 2004. Ces dépenses culturelles représentent 6,2 %, en 2003 et 6,3 % en 2004, de toutes les dépenses de fonctionnement des 11 municipalités participantes (tableau 2).

Tableau 1

Population des 11 municipalités du projet pilote[1], 2003 et 2004

Année	Québec	Municipalités	Part sur l'ensemble
	n		%
2003	7 323 374	3 949 944	53,9
2004	7 356 999	3 976 208	54,0

1. Inclut les 11 municipalités : Gatineau, Laval, Lévis, Longueuil, Montréal, Québec, Rimouski, Rouyn-Noranda, Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières.

Source : Ministère des Affaires municipales et des Régions, Décret de la population, 2003 et 2004.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 2

Dépenses culturelles municipales[1], 2003 et 2004

	2003	2004	Variation 2004/2003
	$		%
Budget de fonctionnement	5 675 321 881	5 901 663 582[r]	4,0[r]
Dépenses culturelles totales	353 207 392	371 197 999	5,1
		%	
Part des dépenses culturelles totales sur le budget de fonctionnement	6,2	6,3[r]	...

1. Inclut les 11 municipalités : Gatineau, Laval, Lévis, Longueuil, Montréal, Québec, Rimouski, Rouyn-Noranda, Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

6. Les données de population proviennent des décrets du MAMR au 1er janvier 2003 et 2004.
7. Statistique Canada, http://www40.statcan.ca/l02/cst01/econ150a.htm, consulté le 7 novembre 2006.

Les 11 municipalités assument environ 90 % de leurs dépenses culturelles

Les dépenses municipales au titre de la culture ont trois sources de financement. D'abord, la contribution municipale tirée des impôts fonciers et des taxes municipales est assumée par tous les contribuables de la municipalité. Ensuite, les revenus tirés des services rendus à la population par la tarification d'activités ou la vente de biens et services sont assumés par l'utilisateur. Enfin, les subventions octroyées par les gouvernements provincial et fédéral sont à la charge de la population québécoise ou canadienne selon l'origine de la subvention.

La contribution municipale est de loin la principale source de financement puisqu'elle correspond à 79,6 % des dépenses en 2003 (figure 1) et à 81,1 % en 2004 (figure 2). Les revenus tirés de la vente de biens et services correspondent à 10,1 % des dépenses en 2003 et à 9,5 % en 2004. Les subventions des gouvernements provincial et fédéral couvrent 10,3 % des dépenses en 2003 et 9,4 % en 2004. Les dépenses culturelles des 11 municipalités participantes sont donc assumées au niveau municipal (89,7 % en 2003 et 90,6 % en 2004) et par les impôts provincial et fédéral réunis (10,3 % en 2003 et 9,4 % en 2004).

L'importance relative de chacune des sources de financement varie beaucoup selon le domaine culturel. La contribution municipale finance les services à plus de 80 % dans la plupart des domaines culturels, sauf le loisir culturel et scientifique, le patrimoine, l'art public et le design, et la catégorie « dépenses non réparties » (tableau 3). Dans les trois cas, selon l'année et le domaine, le pourcentage des coûts assumés par la vente de biens et services varie de 20 % à 31 % (tableau 3).

Par contre, les subventions fédérale et provinciale sont particulièrement importantes et même essentielles au maintien du domaine du patrimoine, de l'art public et du design, puisqu'elles couvrent près du tiers des coûts de ces services (32,8 % en 2003 et 32,5 % en 2004). Les contributions municipales comptent pour un peu plus de 40 % du financement des dépenses de ce domaine (42,4 % en 2003 et 41,4 % en 2004).

Figure 1

Dépenses culturelles municipales[1] selon la source de financement, 2003

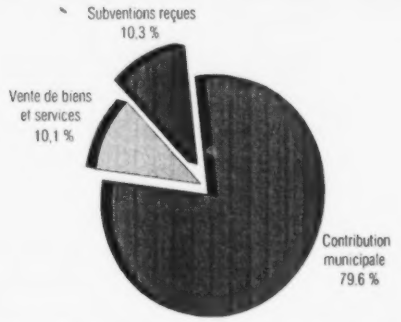

1. Inclut les 11 municipalités : Gatineau, Laval, Lévis, Longueuil, Montréal, Québec, Rimouski, Rouyn-Noranda, Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières.

Source : Institut de la statistique du Québec. Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 2

Dépenses culturelles municipales[1] selon la source de financement, 2004

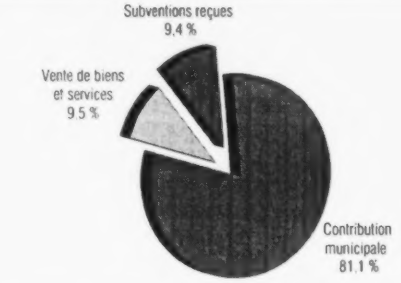

1. Inclut les 11 municipalités : Gatineau, Laval, Lévis, Longueuil, Montréal, Québec, Rimouski, Rouyn-Noranda, Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières.

Source : Institut de la statistique du Québec. Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 3

Dépenses culturelles municipales[1] selon le genre de dépense, le domaine culturel et la source de financement, 2003 et 2004

Genre de dépenses et domaine culturel	Contribution municipale		Vente de biens et et services (tarification)		Subventions reçues		Dépenses totales	
	$	%	$	%	$	%	$	%
2003								
Services rendus	197 695 780	73,3	35 502 885	13,2	36 415 361	13,5	269 614 026	100,0
Bibliothèques	105 821 711	85,5	6 201 414	5,0	11 789 622	9,5	123 812 747	100,0
Arts et lettres[2]	40 209 840	83,5	5 570 341	11,6	2 377 101	4,9	48 157 282	100,0
Festivals et événements culturels	4 516 972	88,5	203 094	4,0	383 071	7,5	5 103 137	100,0
Festivals et événements à composante culturelle	1 797 657	94,2	65 407	3,4	44 844	2,4	1 907 908	100,0
Loisir culturel et scientifique	3 101 871	70,7	1 209 584	27,6	77 500	1,8	4 388 955	100,0
Patrimoine, art public et design	28 145 640	42,4	16 450 540	24,8	21 743 223	32,8	66 339 403	100,0
Conservation d'archives historiques	1 326 968	100,0	–	–	–	–	1 326 968	100,0
Non répartis (tous les domaines sauf bibliothèques)	12 775 121	68,8	5 802 505	31,2	–	–	18 577 626	100,0
Frais de financement et d'amortissement	27 685 330	...	...	...	...	...	27 685 330	...
Bibliothèques	9 564 943	...	...	...	...	...	9 564 943	...
Autres domaines culturels	18 120 387	...	...	...	...	...	18 120 387	...
Frais généraux	55 908 036	...	...	...	...	...	55 908 036	...
Dépenses totales	**281 289 146**	**79,6**	**35 502 885**	**10,1**	**36 415 361**	**10,3**	**353 207 392**	**100,0**
2004								
Services rendus	210 583 678	75,0	35 109 942	12,5	34 982 182	12,5	280 675 802	100,0
Bibliothèques	113 289 616	87,3	6 084 993	4,7	10 393 543	8,0	129 768 152	100,0
Arts et lettres[2]	40 074 225	84,9	5 071 382	10,7	2 036 274	4,3	47 181 881	100,0
Festivals et événements culturels	6 641 906	88,8	447 721	6,0	389 435	5,2	7 479 062	100,0
Festivals et événements à composante culturelle	1 852 460	90,6	186 692	9,1	4 741	0,2	2 043 893	100,0
Loisir culturel et scientifique	4 010 233	67,3	1 853 685	31,1	91 526	1,5	5 955 444	100,0
Patrimoine, art public et design	28 046 843	41,4	17 676 757	26,1	22 043 263	32,5	67 766 863	100,0
Conservation d'archives historiques	1 675 908	98,6	–	–	23 400	1,4	1 699 308	100,0
Non répartis (tous les domaines sauf bibliothèques)	14 992 487	79,8	3 788 712	20,2	–	–	18 781 199	100,0
Frais de financement et d'amortissement	34 906 519	...	...	...	...	...	34 906 519	...
Bibliothèques	10 773 388	...	...	...	...	...	10 773 388	...
Autres domaines culturels	24 133 131	...	...	...	...	...	24 133 131	...
Frais généraux	55 615 678	...	...	...	...	...	55 615 678	...
Dépenses totales	**301 105 875**	**81,1**	**35 109 942**	**9,5**	**34 982 182**	**9,4**	**371 197 999**	**100,0**

1. Inclut les 11 municipalités : Gatineau, Laval, Lévis, Longueuil, Montréal, Québec, Rimouski, Rouyn-Noranda, Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières.
2. Inclut les arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques, les arts de la scène, la littérature et le multimédia.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Les frais de financement et d'amortissement et les frais généraux

Seuls les services rendus par la municipalité peuvent être analysés en détail eu égard à chaque domaine culturel. En effet, les frais de financement et d'amortissement ne sont connus que pour l'ensemble de la fonction culturelle municipale et non par domaine, tandis que les frais généraux font l'objet d'une estimation proportionnelle au poids des dépenses culturelles dans l'ensemble des dépenses de fonctionnement de la municipalité. Les frais de financement des bibliothèques (9,6 millions de dollars en 2003 et 10,8 millions en 2004) et des autres domaines culturels réunis (18,1 millions de dollars en 2003 et 24,1 millions en 2004) sont de 27,7 millions en 2003 et de 34,9 millions en 2004 (tableau 3), soit respectivement 7,8 % et 9,4 % des dépenses totales. Les frais généraux, de 55,9 millions de dollars en 2003 et de 55,6 millions en 2004, accaparent respectivement 15,8 % et 15,0 % des dépenses totales (figures 3 et 4).

Figure 3

Dépenses culturelles municipales[1] selon le genre de dépenses, 2003

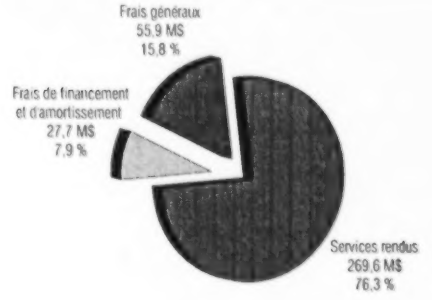

1. Inclut les 11 municipalités : Gatineau, Laval, Lévis, Longueuil, Montréal, Québec, Rimouski, Rouyn-Noranda, Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières.

Source : Institut de la statistique du Québec. Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 4

Dépenses culturelles municipales[1] selon le genre de dépenses, 2004

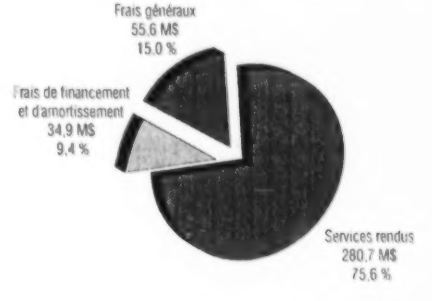

1. Inclut les 11 municipalités : Gatineau, Laval, Lévis, Longueuil, Montréal, Québec, Rimouski, Rouyn-Noranda, Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières.

Source : Institut de la statistique du Québec. Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Les services rendus selon le domaine

Dans la suite de cette étude, nous ferons abstraction des frais de financement et d'amortissement ainsi que des frais généraux. En les soustrayant des dépenses totales, on obtient le coût des services directement rendus à la population. Les dépenses de 269,6 millions de dollars en 2003 et de 280,7 millions en 2004 seront maintenant analysées par catégorie de dépenses et par domaine culturel.

Les bibliothèques : principale dépense culturelle des municipalités

Les bibliothèques publiques municipales et leurs ressources humaines représentent la plus importante dépense culturelle des 11 villes participantes et, probablement, de toutes les municipalités du Québec. En effet, en matière de dépenses, elles constituent le domaine culturel de loin le plus important, soit 123,8 millions de dollars en 2003 et 129,8 millions en 2004, ou 45,9 % en 2003 et 46,2 % en 2004 des dépenses en services rendus évaluées à 269,6 millions de dollars en 2003 et à 280,7 millions en 2004 (figure 5).

Viennent ensuite le patrimoine, l'art public et le design (66,3 millions de dollars en 2003 et 67,8 millions en 2004). En troisième lieu prennent place les domaines regroupés des arts et lettres (48,2 millions de dollars en 2003 et 47,2 millions en 2004). Les dépenses des autres domaines varient entre 1 et 7 millions de dollars selon l'année.

Figure 5

Dépenses culturelles municipales[1] en services rendus selon le domaine culturel, 2003 et 2004

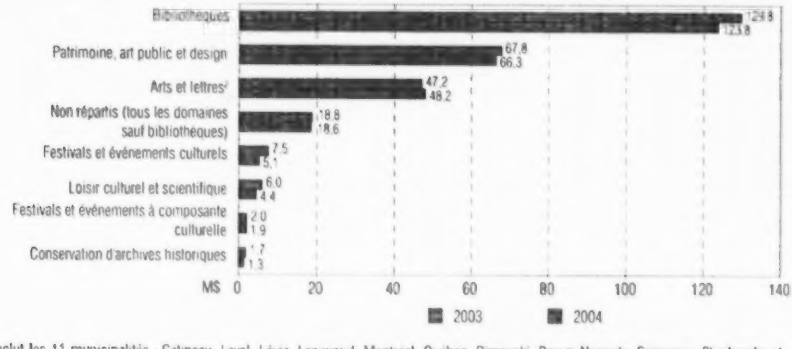

1. Inclut les 11 municipalités : Gatineau, Laval, Lévis, Longueuil, Montréal, Québec, Rimouski, Rouyn-Noranda, Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières.
2. Inclut les arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques, les arts de la scène, la littérature et le multimédia.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Les ressources humaines municipales au service de la vitalité culturelle

L'analyse des dépenses au titre de la culture par catégorie offre un autre panorama.

Viennent d'abord les salaires et avantages sociaux, soit 130,8 millions de dollars en 2003 et 139,8 millions en 2004 (tableau 4). L'achat de biens et services constitue la catégorie suivante : 51,3 millions de dollars en 2003 et 52 millions en 2004. Les subventions octroyées s'élèvent à 39,2 millions en 2003 et à 41,7 millions en 2004.

Les frais de locaux, les crédits de taxes et la quote-part versée aux organismes supramunicipaux atteignent 6,0 millions en 2003 et 5,3 millions en 2004. Enfin, les cachets d'artistes et les honoraires représentent 10,9 millions de dollars en 2003 et 11,5 millions en 2004 (figure 6). À peu de chose près, chacun de ces postes accapare la même part du budget d'une année à l'autre.

Tableau 4

Dépenses culturelles municipales[1] en services rendus selon la catégorie de dépenses, 2003 et 2004

	2003		2004	
	$	%	$	%
Salaires et avantages sociaux	130 824 785	48,5	139 827 334	49,8
Subventions octroyées	39 193 725	14,5	41 663 858	14,8
Cachets d'artistes et honoraires	10 925 506	4,1	11 514 439	4,1
Achats de biens et services	51 302 499	19,0	52 004 020	18,5
Autres dépenses[2]	5 961 056	2,2	5 319 291	1,9
Entretien des immeubles et autres services municipaux[3]	31 406 455	11,6	30 346 860	10,8
Total domaines culturels	**269 614 026**	**100,0**	**280 675 802**	**100,0**

1. Inclut les 11 municipalités : Gatineau, Laval, Lévis, Longueuil, Montréal, Québec, Rimouski, Rouyn-Noranda, Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières.
2. Comprend les frais de locaux, les crédits de taxes et la quote-part versée aux organismes supramunicipaux.
3. Dépenses qui n'ont pu être réparties par catégorie.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec

Figure 6

Dépenses culturelles municipales[1] en services rendus selon la catégorie de dépenses, 2003 et 2004

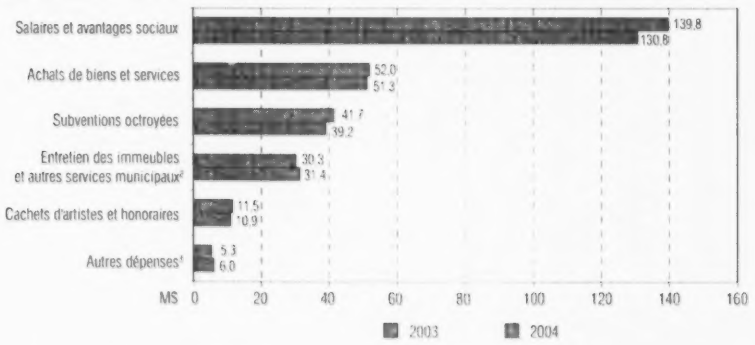

1. Inclut les 11 municipalités : Gatineau, Laval, Lévis, Longueuil, Montréal, Québec, Rimouski, Rouyn-Noranda, Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières.
2. Dépenses qui n'ont pu être réparties par catégorie.
3. Comprend les frais de locaux, les crédits de taxes et la quote-part versée aux organismes supramunicipaux.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec

53,2 millions de dollars versés aux artistes, aux travailleurs culturels et aux organismes du milieu culturel en 2004

L'analyse par catégorie de dépenses montre que la part combinée des subventions octroyées et des cachets d'artistes et honoraires est digne d'attention. En effet, 50,1 millions de dollars en 2003 et 53,2 millions en 2004 ont été versés directement à des artistes, à des organismes du milieu culturel et à des travailleurs culturels (muséologues, historiens de l'art, etc.). Ainsi, 18,6 % des dépenses en services rendus en 2003 et 18,9 % en 2004 ont été versés directement au milieu culturel.

Les deux postes combinés des subventions octroyées et des cachets d'artistes et honoraires (figure 7) constituent la dépense la plus importante des deux catégories d'événements (culturels ou à composante culturelle importante). Il en va de même des domaines combinés des arts et lettres, et des « dépenses non réparties ».

L'analyse détaillée des dépenses culturelles par catégorie de dépenses et par domaine culturel montre que l'importance de chacune des catégories de dépenses varie beaucoup selon le domaine.

Dans les bibliothèques, on constate sans surprise que les salaires et avantages sociaux représentent 59,1 % des dépenses du domaine en 2003 et 61,2 % en 2004 (tableau 5), et que l'achat de biens et services s'élève à 26,5 % en 2003 et à 25,7 % en 2004.

Dans les domaines combinés des arts et lettres, si l'on considère chaque poste individuellement, les salaires et avantages sociaux forment aussi le poste de dépenses le plus important, soit 33,8 % des dépenses du domaine en 2003 et 33,0 % en 2004. Viennent ensuite les subventions octroyées : 26,8 % en 2003 et 27,1 % en 2004.

Au chapitre du patrimoine, de l'art public et du design, les salaires et avantages sociaux viennent en tête des dépenses, atteignant 49,4 % du total du domaine en 2003 et 49,7 % en 2004. Les subventions octroyées occupent le deuxième rang, retenant respectivement 19,2 % et 19,6 % du budget en 2003 et en 2004.

Figure 7

Part des cachets d'artistes, des honoraires et des subventions octroyées sur les dépenses culturelles municipales[1] en services rendus selon le domaine, 2003 et 2004

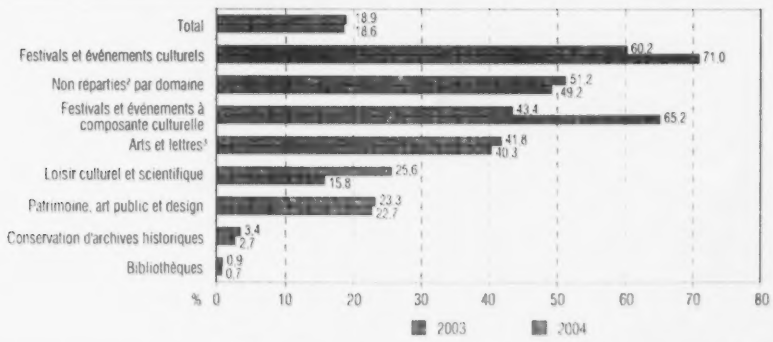

1. Inclut les 11 municipalités : Gatineau, Laval, Lévis, Longueuil, Montréal, Québec, Rimouski, Rouyn-Noranda, Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières.
2. Regroupe les dépenses relatives à tous les domaines, sauf les bibliothèques, que la municipalité ne pouvait détailler davantage.
3. Inclut les arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques, les arts de la scène, la littérature et le multimédia.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 5

Dépenses culturelles municipales[1] en services rendus selon le domaine culturel et la catégorie de dépenses, 2003 et 2004

Domaine culturel	Unité	Salaires et avantages sociaux	Subventions octroyées	Cachets d'artistes et honoraires	Achats de biens et services	Autres dépenses[2]	Entretien[3]	Dépenses totales
2003								
Bibliothèques	$	73 229 992	255 350	627 151	32 850 847	–	16 849 407	123 812 747
	%	59,1	0,2	0,5	26,5	–	13,6	100,0
Arts et lettres[4]	$	16 298 108	12 912 637	6 508 984	5 162 598	2 948 155	4 326 799	48 157 281
	%	33,8	26,8	13,5	10,7	6,1	9,0	100,0
Festivals et événements culturels	$	762 458	2 830 565	791 062	241 016	115 754	362 281	5 103 136
	%	14,9	55,5	15,5	4,7	2,3	7,1	100,0
Festivals et événements à composante culturelle	$	42 172	984 166	259 753	402 575	64 172	155 070	1 907 908
	%	2,2	51,6	13,6	21,1	3,4	8,1	100,0
Loisir culturel et scientifique	$	2 108 393	384 025	309 219	584 100	337 548	665 671	4 388 956
	%	48,0	8,7	7,0	13,3	7,7	15,2	100,0
Patrimoine, art public et design	$	32 748 918	12 716 206	2 366 648	11 412 365	2 418 545	4 676 719	66 339 401
	%	49,4	19,2	3,6	17,2	3,6	7,0	100,0
Conservation d'archives historiques	$	1 034 258	8 100	27 769	130 661	–	126 180	1 326 968
	%	77,9	0,6	2,1	9,8	–	9,5	100,0
Non réparties[5]	$	4 600 486	9 102 675	34 919	518 336	76 882	4 244 329	18 577 627
	%	24,8	49,0	0,2	2,8	0,4	22,8	100,0
Total	**$**	**130 824 785**	**39 193 724**	**10 925 505**	**51 302 498**	**5 961 056**	**31 406 456**	**269 614 024**
	%	**48,5**	**14,5**	**4,1**	**19,0**	**2,2**	**11,6**	**100,0**
2004								
Bibliothèques	$	79 469 071	405 206	698 368	33 345 853	–	15 849 654	129 768 152
	%	61,2	0,3	0,5	25,7	–	12,2	100,0
Arts et lettres[4]	$	15 577 898	12 773 716	6 943 067	5 124 718	2 818 867	3 943 616	47 181 882
	%	33,0	27,1	14,7	10,9	6,0	8,4	100,0
Festivals et événements culturels	$	1 281 355	3 457 475	1 048 487	494 671	148 659	1 048 415	7 479 062
	%	17,1	46,2	14,0	6,6	2,0	14,0	100,0
Festivals et événements à composante culturelle	$	621 418	805 185	81 577	266 188	31 564	237 961	2 043 893
	%	30,4	39,4	4,0	13,0	1,5	11,6	100,0
Loisir culturel et scientifique	$	3 007 062	1 340 357	183 295	849 986	88 935	485 808	5 955 443
	%	50,5	22,5	3,1	14,3	1,5	8,2	100,0
Patrimoine, art public et design	$	33 657 332	13 267 227	2 491 237	11 195 932	2 163 639	4 991 497	67 766 864
	%	49,7	19,6	3,7	16,5	3,2	7,4	100,0
Conservation d'archives historiques	$	1 322 804	27 550	30 577	174 845	665	142 866	1 699 307
	%	77,8	1,6	1,8	10,3	0,0	8,4	100,0
Non réparties[5]	$	4 890 392	9 587 142	37 832	551 827	66 963	3 647 043	18 781 199
	%	26,0	51,0	0,2	2,9	0,4	19,4	100,0
Total	**$**	**139 827 332**	**41 663 858**	**11 514 440**	**52 004 020**	**5 319 292**	**30 346 860**	**280 675 802**
	%	**49,8**	**14,8**	**4,1**	**18,5**	**1,9**	**10,8**	**100,0**

1. Inclut les 11 municipalités : Gatineau, Laval, Lévis, Longueuil, Montréal, Québec, Rimouski, Rouyn-Noranda, Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières.
2. Comprend les frais de locaux, les crédits de taxes et la quote-part versée aux organismes supramunicipaux.
3. Dépenses en entretien des immeubles et autres services municipaux qui n'ont pu être réparties par catégorie.
4. Inclut les arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques, les arts de la scène, la littérature et le multimédia.
5. Regroupe les dépenses relatives à tous les domaines précités, sauf les bibliothèques, que la municipalité ne pouvait détailler davantage.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Plus de 18 millions de dollars en achats de livres, périodiques et enregistrements par les bibliothèques

Les achats de livres, périodiques et enregistrements par les bibliothèques publiques sont importants. Si on les distingue des autres biens et services, ils occupent même le deuxième poste de dépenses en importance de ce domaine, après les salaires et traitements.

Sur un budget total de 133,4 millions de dollars en 2003 et de 140,5 millions en 2004, 18,1 et 18,9 millions sont consacrés respectivement à ces achats (tableau 6), qui représentent ainsi 13,6 % du budget des bibliothèques en 2003 et 13,5 % en 2004. Une proportion de plus de 80 % de ces sommes (82,9 % en 2003 et 81,7 % en 2004) est réservée à l'achat de livres dont un dollar sur cinq sert à l'acquisition de livres édités au Québec.

Tableau 6

Achats de livres, périodiques et enregistrements par les bibliothèques municipales[1], 2003 et 2004

	Unité	2003	2004
Livres	$	15 015 303	15 457 221
Livres édités au Québec	$	3 123 850	3 157 882
Autres livres	$	11 891 453	12 299 339
Périodiques	$	1 563 870	1 835 057
Périodiques édités au Québec	$	609 012	711 645
Autres périodiques	$	954 858	1 123 411
Enregistrements audio, vidéo, multimédia	$	1 528 726	1 638 141
Total	**$**	**18 107 899**	**18 930 418**
Dépenses totales des bibliothèques	$	133 377 690	140 541 540
Part des achats de livres	%	13,6	13,5

1. Inclut les 11 bibliothèques municipales : Gatineau, Laval, Lévis, Longueuil, Montréal, Québec, Rimouski, Rouyn-Noranda, Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Les dépenses culturelles par habitant

Des dépenses culturelles de 93,35 $ par habitant en 2004

Si l'on considère toutes les dépenses faites au titre de la culture, soit les services rendus, les frais de financement et d'amortissement ainsi que les frais généraux, les 11 municipalités participantes consentent 89,42 $ par habitant en 2003 et 93,35 $ en 2004 (tableau 7).

En excluant les frais de financement et d'amortissement ainsi que les frais généraux, la dépense en services directs aux citoyens (services rendus) est de 68,26 $ en 2003 et de 70,59 $ en 2004. Si l'on tient compte de l'inflation, la dépense par habitant est relativement stable d'une année à l'autre.

Tableau 7

Dépenses culturelles municipales[1] par habitant selon le genre de dépenses, 2003 et 2004

Genre de dépenses	Dépenses totales		Dépenses par habitant	
	2003	2004	2003	2004
		$		
Services rendus	269 614 026	280 675 802	68,26	70,59
Frais de financement et d'amortissement	27 685 330	34 906 519	7,01	8,78
Frais généraux	55 908 036	55 615 678	14,15	13,99
Total	**353 207 392**	**371 197 999**	**89,42**	**93,35**

1. Inclut les 11 municipalités : Gatineau, Laval, Lévis, Longueuil, Montréal, Québec, Rimouski, Rouyn-Noranda, Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 8

Dépenses culturelles municipales[1] par habitant, 2003 et 2004

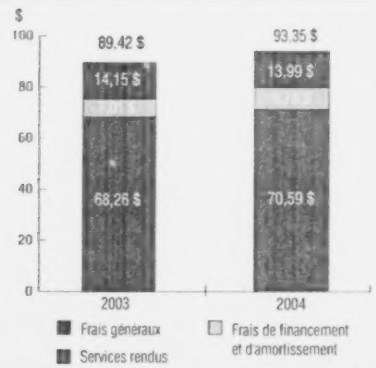

1. Inclut les 11 municipalités : Gatineau, Laval, Lévis, Longueuil, Montréal, Québec, Rimouski, Rouyn-Noranda, Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

La dépense consacrée à chaque domaine culturel par habitant constitue un indicateur intéressant de l'effort municipal.

Ainsi, les 11 municipalités participantes ont versé, par habitant, 31,35 $ en 2003 et 32,64 $ en 2004 aux bibliothèques publiques (figure 9).

Le patrimoine, l'art public et le design, au deuxième rang, a reçu une part de 16,80 $ en 2003 et de 17,04 $ en 2004, toujours par habitant. Quant aux domaines combinés des arts et lettres, ils ont obtenu, par habitant, 12,19 $ en 2003 et 11,87 $ en 2004.

Tableau 8

Dépenses culturelles municipales[1] en services rendus par habitant selon le domaine culturel, 2003 et 2004

Domaine culturel	Dépenses totales		Dépenses par habitant	
	2003	2004	2003	2004
			$	
Bibliothèques	123 812 747	129 768 152	31,35	32,64
Achat de livres, périodiques et enregistrements	18 107 899	18 930 418	4,58	4,76
Arts et lettres[2]	48 157 282	47 181 881	12,19	11,87
Festivals et événements culturels	5 103 137	7 479 062	1,29	1,88
Festivals et événements à composante culturelle	1 907 908	2 043 893	0,48	0,51
Loisir culturel et scientifique	4 388 955	5 955 444	1,11	1,50
Patrimoine, art public et design	66 339 403	67 766 863	16,80	17,04
Conservation d'archives historiques	1 326 968	1 699 308	0,34	0,43
Non réparties[3]	18 577 626	18 781 199	4,70	4,72
Total	**269 614 026**	**280 675 802**	**68,26**	**70,59**

1. Inclut les 11 municipalités : Gatineau, Laval, Lévis, Longueuil, Montréal, Québec, Rimouski, Rouyn-Noranda, Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières.
2. Inclut les arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques, les arts de la scène, la littérature et le multimédia.
3. Regroupe les dépenses relatives à tous les domaines précités, sauf les bibliothèques, que la municipalité ne pouvait détailler davantage.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 9

Dépenses culturelles municipales[1] en services rendus par habitant selon le domaine culturel, 2003 et 2004

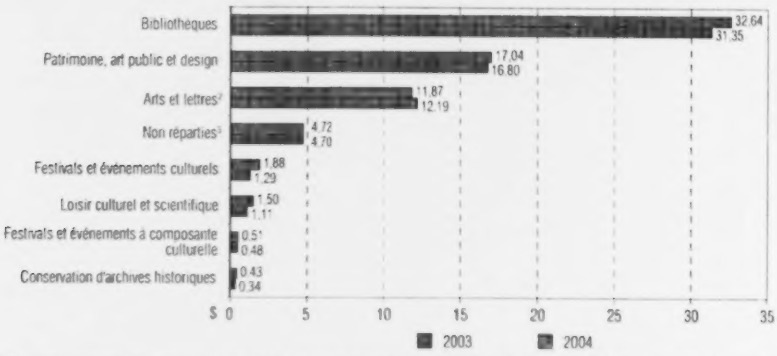

1. Inclut les 11 municipalités : Gatineau, Laval, Lévis, Longueuil, Montréal, Québec, Rimouski, Rouyn-Noranda, Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières.
2. Inclut les arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques, les arts de la scène, la littérature et le multimédia.
3. Regroupe les dépenses relatives à tous les domaines, sauf les bibliothèques, que la municipalité ne pouvait détailler davantage.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Les suites du projet

Dans l'immédiat, l'OCCQ poursuivra le projet pilote entrepris avec les 11 municipalités participantes avec la compilation des données de 2005. Le système de compilation et sa méthode d'application seront ensuite offerts à toutes les municipalités intéressées, sur le site Web de l'OCCQ.

À moyen terme, nous espérons pouvoir :

- Ajouter à la démarche suffisamment de municipalités pour couvrir de façon détaillée au moins 80 % de l'ensemble des dépenses des municipalités au titre de la culture, ce qui permettra de produire des estimations valables par domaine et par catégorie de dépenses pour l'ensemble des municipalités du Québec. Nous nous assurerons de la cohérence de ces données avec les informations officielles déjà disponibles.
- Ajouter à la démarche des municipalités de tailles diverses et publier des résultats selon la taille des municipalités, afin de permettre aux intéressés de faire des comparaisons avec des municipalités de taille comparable.

statistiques en bref

Numéros déjà parus

01	Écrire ne fait pas vivre	Avril 2003
02	Qui sont les écrivains et les écrivaines du Québec ?	Novembre 2003
03	Les acquisitions d'œuvres d'art des musées, entreprises et institutions en 2001-2002	Février 2004
04	Les professions de la culture et des communications au Québec	Février 2004
05	Les travailleurs du design au Québec	Février 2004
06	La fréquentation des institutions muséales du Québec en 2003	Mai 2004
07	Les organismes de représentation et de promotion du secteur de la culture et des communications	Septembre 2004
08	La fréquentation des spectacles en arts de la scène à l'automne 2003 et à l'hiver 2004	Janvier 2005
09	2004 : Une autre excellente année pour le cinéma québécois	Février 2005
10	Regard sur les imprimés, la télévision, le cinéma et le théâtre	Février 2005
11	Les acquisitions d'œuvres d'art des musées, entreprises et institutions en 2002-2003	Mars 2005
12	La fréquentation des institutions muséales du Québec en 2004	Mai 2005
13	La fréquentation des arts de la scène en 2004	Juin 2005
14	Les ventes de livres neufs au Québec, 2001-2004	Juin 2005
15	Augmentation des acquisitions d'œuvres d'art des musées, entreprises et institutions en 2003-2004	Décembre 2005
16	Profil des établissements spécialisés en production multimedia en 2003-2004 au Québec	Février 2006
17	Ventes d'enregistrements sonores au Québec de 2002 à 2004	Février 2006
18	De nouveaux sommets pour le cinéma québécois	Février 2006
19	La fréquentation des institutions muséales du Québec en 2005	Juin 2006
20	Les ventes des marchands d'œuvres d'art en 2001-2002	Juin 2006
21	Hausse importante des ventes de livres en 2005 et fléchissement des parts de marché du livre québécois en 2004	Juin 2006
22	La fréquentation des arts de la scène en 2005	Juillet 2006
23	Ventes d'enregistrements sonores au Québec en 2005	Septembre 2006
24	Les acquisitions d'œuvres d'art des musées, des entreprises et des institutions en 2004-2005	Novembre 2006
25	Portrait des distributeurs et diffuseurs exclusifs de livres au Québec	Décembre 2006

La version PDF de ce document est consultable à l'adresse suivante : www.stat.gouv.qc.ca/observatoire.

Ce bulletin est conçu par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Pour tout renseignement, veuillez communiquer avec l'Observatoire (418) 691-2414, poste 3082 ou observatoire@stat.gouv.qc.ca

Observatoire de la culture et des communications
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3e étage
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone : (418) 691-2414
Télécopieur : (418) 643-4129

ISSN : 1708-9182 (version imprimée)
ISSN : 1715-6440 (en ligne)
© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2003

Institut de la statistique Québec